

Accusé de réception en préfecture
013-241300276-20131129-2013_A193-DE
Date de télétransmission : 06/12/2013
Date de réception préfecture : 06/12/2013



ACTE RENDU EXECUTOIRE
PAR APPLICATION DES
FORMALITES DE TELE-
TRANSMISSION AU
CONTROLE DE LEGALITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 29 NOVEMBRE 2013
PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

2013_A193

OBJET : Ressources - Décision modificative n° 2 - Budget Annexe des Transports Publics Urbains 2013

Le 29 novembre 2013, le Conseil de la Communauté d'agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à l'espace Aixagone à Saint-Cannat, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 22 novembre 2013, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales.

Étaient Présents : JOISSAINS MASINI Maryse – AGARRAT Henri – AGOPIAN Jacques – AMAROUCHE Annie – AREZKI Alain – ARNAUD Christian – BARRET Guy – BAUTZMANN Marcel – BELLUCCI Angélique – BENNOUR Dahbia – BENON Charlotte – BERENGER Patrice – BERNARD Christine – BLAIS Jean-Paul – BORDET André – BOULAN Michel – BOYER Michel – BRAMOULLÉ Gérard – BUCCI Dominique – BUCKI Jacques – BURLE Christian – CANAL Jean-Louis – CASSAN René – CATELIN Mireille – CHARRIN Philippe – CHAZEAU Maurice – CHEVALIER Eric – CRISTIANI Georges – CURINIER Erick – DAGORNE Robert – DAVENNE Chantal – DE PERETTI François-Xavier – DELAVET Christian – DELOCHE Gérard – DESCLOUX Odette – DEVAUX Pierre – DEVESA Brigitte – DI CARO Sylvaine – DUCATEZ-CHEVILLARD Christine – DUFOUR Jean-Pierre – DUPERREY Lucien – FERAUD Jean-Claude – GARCIA Daniel – GARÇON Jacques – GASCUEL Jean – GERACI Gérard – GERARD Jacky – GRANIER Michel – GROSSI Jean-Christophe – GUEZ Daniel – HAMARD OULMI Nadira – JONES Michèle – LAFON Henri – LAGIER Robert – LECLERC Jean-François – LEGIER Michel – LICCIA Marcel – LONG Danielle – MANCEL Joël – MARTIN Richard – MARTI Régis – MAURET Jacques – MAURICE Jany – MICHEL Claude – MONDOLONI Jean-Claude – MORBELLI Pascale – MOYA Patrick – MUSSET Alain – NICOLAOU Jean-Claude – ORCIER Annie – PATOT Gérard – PERRIN Jean-Claude – PIERRON Liliane – PIN Jacky – RIVET-JOLIN Catherine – RIVORY Olivia – ROUARD Alain – ROUSSEL Jacques – SANGLINE Bruno – SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre – SILVESTRE Catherine – SLISSA Monique – SUSINI Jules – TAULAN Francis – TERME Françoise – VALETA Marie-José – VENEL Gérard – VEYRUNES Bernard – VILLEVIEILLE Robert

Étai(en)t excusé(s) et suppléé(s) : GOUIRAND Daniel suppléé par CHAINE Dominique – GUINIERI Frédéric suppléé par ODERMATH Eric – JAUME Emmanuelle suppléée par LUVERA Georges – MALLET Raymond suppléé par MAUNIER André – MOUGIN Jacques suppléé par LANFRANCO Anne – PIZOT Roger suppléé par BUCHAUT Romain – POTIE François suppléé par MAS Jean-Louis

Étai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales : ALBERT Guy donne pouvoir à LONG Danielle – AMIEL Michel donne pouvoir à SLISSA Monique – BONTHOUX Odile donne pouvoir à TERME Françoise – BOUTILLOT Guy donne pouvoir à MANCEL Joël – CHARDON Robert donne pouvoir à BARRET Guy – CLAVEL Caroline donne pouvoir à GRANIER Michel – CONTE Marie-Ange donne pouvoir à LAFON Henri – DEMENGE Jean donne pouvoir à BURLE Christian – FENESTRAZ Martine donne pouvoir à CHEVALIER Eric – FERAUD Pierre donne pouvoir à AMAROUCHE Annie – GACHON Loïc donne pouvoir à MONDOLONI Jean-Claude – GALLESE Alexandre donne pouvoir à TAULAN Francis – GARNIER Eliane donne pouvoir à GARCIA Daniel – JOUVE Mireille donne pouvoir à DUFOUR Jean-Pierre – LARNAUDIE Patricia donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard – MERGER Reine donne pouvoir à PIERRON Liliane – MICHEL Marie-Claude donne pouvoir à DESCLOUX Odette – MOINE Anne donne pouvoir à PIN Jacky – NELIAS Mireille donne pouvoir à PATOT Gérard – OLLIVIER Arlette donne pouvoir à DEVESA Brigitte – PAOLI Stéphane donne pouvoir à CHAZEAU Maurice – PELLENC Roger donne pouvoir à JOISSAINS-MASINI Maryse – PERRIN Jean-Marc donne pouvoir à DI CARO Sylvaine – RENAUDIN Michel donne pouvoir à LICCIA Marcel – ROVARINO Isabelle donne pouvoir à AREZKI Alain – TRAN PHUNG CAU Catherine donne pouvoir à AGARRAT Henri – SANTAMARIA Danielle donne pouvoir à GERACI Gérard

Étai(en)t excusé(es) sans pouvoir : BARBAT-BLANC Odile – BONFILLON Jean – BRAMI Helliot – BRUNET Danièle – CHORRO Jean – CIOT Jean-David – DECARA Yannick – DILLINGER Laurent – FILIPPI Claude – FOUQUET Robert – GOURNES Jean-Pascal – GUINDE André – JOISSAINS Sophie – LOUIT Christian – MATAS Henri – MEDVEDOWSKY Alexandre – MOHAMMEDI Amaria – PORTE Henri-Michel – ROUGIER Jacques – TONIN Victor – TRINQUIER Noëlle

Secrétaire de séance : RIVORY Olivia

Monsieur Gérard BRAMOULLÉ donne lecture du rapport ci-joint.

CONSEIL DU 29 NOVEMBRE 2013

Rapporteur : Gérard BRAMOULLÉ
Co-rapporteur : Jean CHORRO

Thématique : Ressources - Finances

Objet : Décision Modificative n° 2 - Budget Annexe des Transports Publics Urbains 2013
Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Il s'agit d'approuver la Décision Modificative n° 2 relative au Budget Annexe des Transports Publics Urbains 2013 afin de procéder à des ajustements et régularisations.

Exposé des motifs :

Le 14 décembre 2012 le Conseil de Communauté a créé et adopté le Budget principal du Budget Annexe des Transports Publics Urbains 2013.

Le 28 mars 2013, le Conseil de Communauté a adopté la décision modificative n° 1.

Le 6 juin 2013, le Conseil de Communauté a adopté le Budget Supplémentaire pour le Budget Annexe des Transports Publics Urbains.

Il convient aujourd'hui de préparer une nouvelle décision modificative afin **de procéder aux ajustements et régularisations nécessaires**, en Fonctionnement et en Investissement.

1 – Section de Fonctionnement

L'avenant N° 3 de la DSP Aix en Bus engendre une dépense supplémentaire de 6 600.000 € HT.

La Direction a revu ses autres prévisions de dépenses et les ajustements effectués réduisent l'autofinancement à 116.300 €.

• Concernant les dépenses de personnel :

Un réajustement des crédits 2013 est nécessaire à hauteur de 27.700 €.

Il concerne :

- rémunérations du personnel : 25.200 €
- cotisations sociales des élus : 2.500 €.

2 – Section d'investissement

L'équilibre de la section d'Investissement s'établit à – **1 941.500 €** compte tenu des restitutions proposées.

Il s'agit de procéder à une re-ventilation des crédits prévus entre opérations et d'ajuster les crédits pour les opérations qui ne seront pas réalisées avant la fin de l'année.

Les points importants à noter sont les suivants :

- | | |
|-----------------------------------|---------------|
| - Pôle d'échange Krypton : | - 1 000.000 € |
| - Gare Routière d'Aix : | + 1 000.000 € |
| - Pôle d'échange Plan d'Aillane : | - 800.000 € |
| - Pôle d'échange Pertuis : | - 400.000 € |
| - BHNS Ligne B : | - 300.000 € |
| - Couloirs Bus : | - 290.000 € |

Compte tenu de ces ajustements, le volume d'emprunt est augmenté de 2 412.200 M€.

La Décision Modificative n° 2 s'équilibre donc comme suite :

**La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à
0 €**

**La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à
- 1 941.500 €**

Visas :

VU l'exposé des motifs ;

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L1612-11 ;

VU la délibération n°2012_A190 du Conseil communautaire du 14 décembre 2012 relative au vote du Budget Primitif Annexe des Transports Publics Urbains 2013 ;

VU la délibération n°2013_A018 du Conseil communautaire du 28 mars 2013 relative au vote de la Décision Modificative n° 1 du Budget Annexe des Transports Publics Urbains ;

VU la délibération n°2013_A078 du Conseil communautaire du 6 juin 2013 relative au vote du Budget Supplémentaire 2013 ;

VU l'avis de la Commission des Finances en date du 15 octobre 2013 ;

VU l'avis du Bureau Communautaire du 7 novembre 2013 ;

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** la Décision Modificative n°2 du Budget Annexe des Transports Publics Urbains 2013, par nature, telle qu'elle vous est présentée.

DM2 - 2013 Budget annexe TPU

FONCTIONNEMENT

SERVICE	IMPUTATION		LIBELLE OPERATIONS	MONTANT	
	chapitre	nature		Dépenses	Recettes
2E - Finances					
<i>Dépenses</i>					
-6 237 700,00					
	023	023	Virement à la section d'investissement	-6 237 700,00	
RH - Ressources Humaines					
<i>Dépenses</i>					
27 700,00					
	12	6411	Salaires, appointements, commissions de base	21 600,00	
	12	6412	Congés payés	400,00	
	12	6415	Supplément familial de traitement	1 200,00	
	12	6453	Cotisations aux caisses de retraite	2 000,00	
	65	6534	Cotisations de sécurité sociale part patronale Elus	2 500,00	
6A - Gestion Opérationnelle des Déplacements					
<i>Dépenses</i>					
6 530 000,00					
	11	61558	Entretien et réparations autres biens mobiliers	-70 000,00	
	11	611	Contrat de prestations de services	300 000,00	
	11	6236	Catalogues et imprimés	-50 000,00	
	11	611	Contrat de prestations de services - DSP	6 600 000,00	
	14	739	Restitution de la taxe versement de transport	150 000,00	
	65	658	Contributions obligatoires	-400 000,00	
6B - Infrastructures					
<i>Dépenses</i>					
-300 000,00					
	11	6156	Maintenance	-90 000,00	
	11	611	Contrat de prestations de services	-160 000,00	
	11	6152	Entretien et réparations sur terrains	-15 000,00	
	11	6288	Redevance Archéologie préventive	-30 000,00	
	14	6226	Honoraires	-5 000,00	
6E - Cellule Suivi et Analyse des Déplacements					
<i>Dépenses</i>					
-20 000,00					
	11	617	Etudes et recherches	-20 000,00	
			TOTAL	0,00	0,00

solde 0,00

DM2 - 2013 Budget Annexe TPU

INVESTISSEMENT

SERVICE	IMPUTATION		LIBELLE OPERATIONS	MONTANT	
	Chapitre	Nature		Dépenses	Recettes
2E - Finances					
<i>Recettes</i>					
-1 941 500,00					
	021	021	Virement de la section de Fonctionnement		-6 237 700,00
	13	1313	Subvention départementale - Plan d'Aillane		384 000,00
	13	1313	Subvention départementale - Gare Aix		1 500 000,00
<i>Dépenses</i>					
0,00					
	16	1641	Remboursement en capital		
	16	1641	Emprunt		2 412 200,00
6A - Gestion Opérationnelle des Déplacements					
<i>Dépenses</i>					
-250 000,00					
	20	2031	Frais d'études	-250 000,00	
6B - Infrastructures					
<i>Dépenses</i>					
-1 691 500,00					
	21	21728	Autres terrains	-200 000,00	
	21	21728	Autres terrains	-90 000,00	
	21	21728	Autres terrains	50 000,00	
	21	2156	Matériel de transport d'exploitation	280 000,00	
	21	2138	Autres constructions	1 000 000,00	
	21	21728	Autres terrains	-80 000,00	
	21	2128	Autres terrains	-800 000,00	
	21	21728	Autres terrains	-1 000 000,00	
	20	2031	Frais d'études	-400 000,00	
	21	21728	Autres terrains	-1 500,00	
	20	2031	Frais d'études	-300 000,00	
	21	21728	Autres terrains	-150 000,00	
			TOTAL	-1 941 500,00	-1 941 500,00

OBJET : Ressources - Décision modificative n° 2 - Budget Annexe des Transports Publics Urbains 2013

Vote sur le rapport

Inscrits	144
Votants	123
Abstentions	3
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	119
Majorité absolue	60
Pour	119
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	1

Ne prend pas part au vote :

GROSSI Jean-Christophe

Etai(en)t présent(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t présent(s) et se sont abstenus :

AGOPIAN Jacques -DAVENNE Chantal - VALETA Marie-José

Etai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :

Néant

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté adopte à l'unanimité le rapport ci-joint et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil présents
Maryse JOISSAINS MASINI



05 DEC. 2013